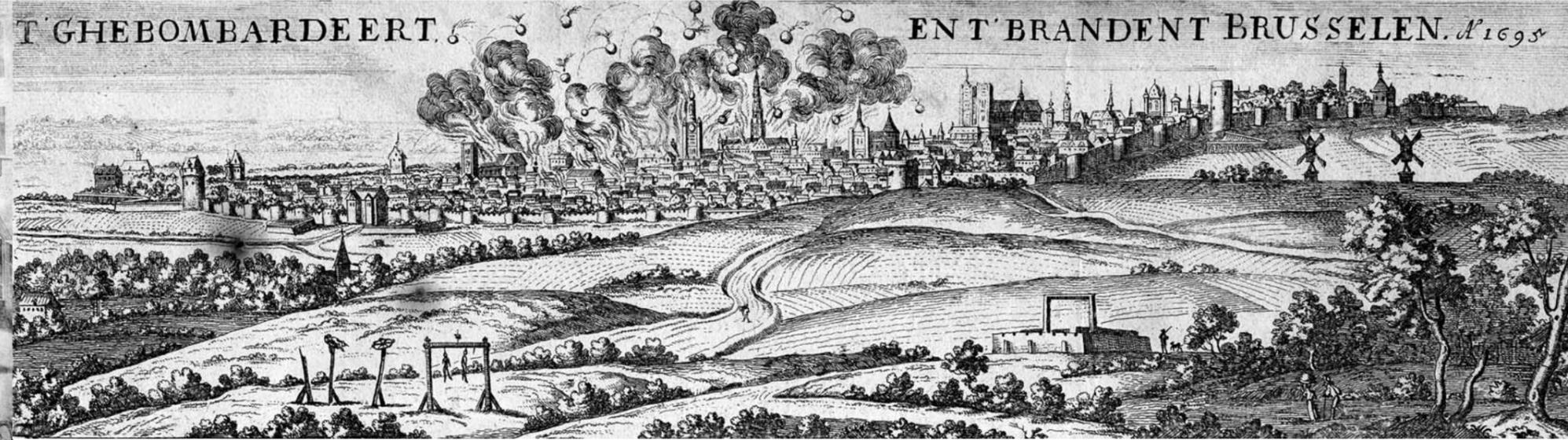
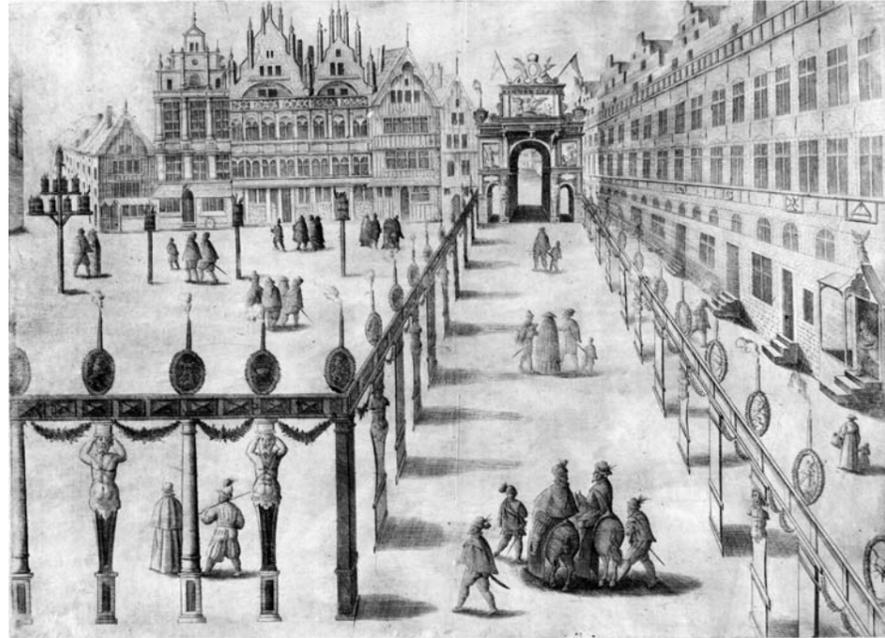


1

**La Grand-Place décorée pour la réception de l'archiduc Ernest d'Autriche (1594)**

Archives de la Ville de Bruxelles



2

**Bruxelles bombardée et incendiée (1695)**

Archives de la Ville de Bruxelles

**Des origines à 1695**

La place occupe un ancien marais asséché pour y aménager un espace commercial connu sous le nom de 'marché d'embas' (*nedermerct*). Au 12<sup>e</sup> siècle, elle reçoit un premier pavage, qui se situe à environ 1,20 m sous le niveau actuel. Progressivement, des maisons s'implantent sur son pourtour sans apparement de plan établi. La plupart sont construites en pans de bois ; quelques-unes appartenant aux riches familles patriciennes s'édifient en pierre (*steen*).

Au début du 13<sup>e</sup> siècle, le duc de Brabant fait installer sur un terrain lui appartenant en bordure Nord de la place un ensemble de marchés couverts, dont une halle au pain (*broodhuis*). En face, les autorités de la Ville achètent en 1301 un *steen* pour y installer leur administration. L'espace du marché est désormais devenu le centre de la vie politique communale, et plus généralement de tous les événements et festivités marquant la vie des Bruxellois. Dans la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle, le *steen* communal ainsi que plusieurs autres mai-

sons rachetées par la Ville sont démolis pour faire place à l'imposant Hôtel de Ville. En face, le duc de Brabant, bien décidé à marquer sa présence sur la place, remplace l'ancienne halle au pain par un bâtiment abritant une partie de son administration. A nouveau reconstruit au début du 16<sup>e</sup> siècle, on connaît cet édifice depuis lors sous le nom de 'Maison du Roi'.

Au fil des temps, les autorités communales, qui depuis la fin du 14<sup>e</sup> siècle s'impliquent fortement dans le réaménagement de la place, réussissent à dégager un espace de forme quasi rectangulaire autour duquel les maisons s'alignent désormais (**figure 1**). Peu à peu, la plupart d'entre elles édifiées en bois sont, par souci de sécurité et conformément aux édits communaux, rebâties en dur. Par ailleurs, à partir du 15<sup>e</sup> siècle, les corporations, associations professionnelles regroupant les artisans exerçant un même métier, commencent à occuper sur la place des maisons qui leur servent de lieu de réunion. Elles les reconstruisent pro-

gressivement, participant ainsi à l'embellissement des lieux.

A la fin du 17<sup>e</sup> siècle, la Grand-Place présente un aspect diversifié. Elle mêle deux édifices publics de style gothique tardif, un *steen* d'origine médiévale, quelques maisons à façade de bois ainsi que d'autres en briques et en pierre de styles divers (gothique, renaissance ou baroque). Environ deux tiers d'entre elles appartiennent à des propriétaires privés et un tiers aux corporations. Chaque maison porte un nom particulier (p.ex. La Rose), généralement symbolisé par une enseigne qui permet de l'identifier aisément.

**Le bombardement de 1695 et la reconstruction (1695-1710)**

Bruxelles est massivement bombardée du 13 au 15 août 1695 par les troupes du roi de France, Louis XIV, placées sous les ordres du maréchal de Villeroi (**figure 2**). Empêtré dans une guerre l'opposant à la 'Ligue d'Augsbourg', coalition de puissances européennes (regroupant entre autres le Saint-Empire germanique, l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Espagne), Louis XIV entend démontrer à ses ennemis sa puissance de feu par un exemple spectaculaire. Bruxelles, ville la plus importante des Pays-Bas méridionaux placés sous la souveraineté du roi d'Espagne Charles II, est choisie pour cible. Canons et mortiers français tirent quantité de bombes et de boulets incandescents sur le bas de la ville qui est entièrement incendié. Près de 4.000 maisons sont détruites, soit environ un quart de la surface urbanisée de la cité. Sur la Grand-Place, ne subsistent que la tour de l'Hôtel de Ville ainsi que les murs de ce bâtiment et ceux de la Maison du Roi, dont les intérieurs seront entièrement

réédifiés. Quelques maisons conservent également des pans de façade qui seront réutilisés. Grâce à des mesures temporaires prises par les autorités communales, comme l'ouverture à la main-d'œuvre extérieure à la ville, la fixation d'un prix maximum pour les matériaux de construction et leur importation détaxée, Bruxelles, bénéficiant de prêts accordés par d'autres villes brabançonnaises, se relève de ses cendres en seulement quelques années.

La reconstruction de la Grand-Place, lieu éminemment symbolique, voit s'affronter deux conceptions radicalement différentes. D'une part, le gouverneur général Maximilien-Emmanuel de Bavière, représentant le roi d'Espagne dans les Pays-Bas méridionaux, souhaite un plan d'ensemble prévoyant que, sur chaque côté de la place, les maisons particulières se regroupent derrière une façade unifiée et dotée d'une décoration qui mette en valeur les insignes du pouvoir central. Il se rattache en cela au concept de 'place royale' aux bâtiments symétriques, tel qu'il s'est déployé à Paris et à Madrid au 17<sup>e</sup>

**3**  
**Le Cornet - Maison de la corporation des bateliers (1<sup>ère</sup> moitié du 18<sup>e</sup> siècle)**  
 Musée de la Ville de Bruxelles

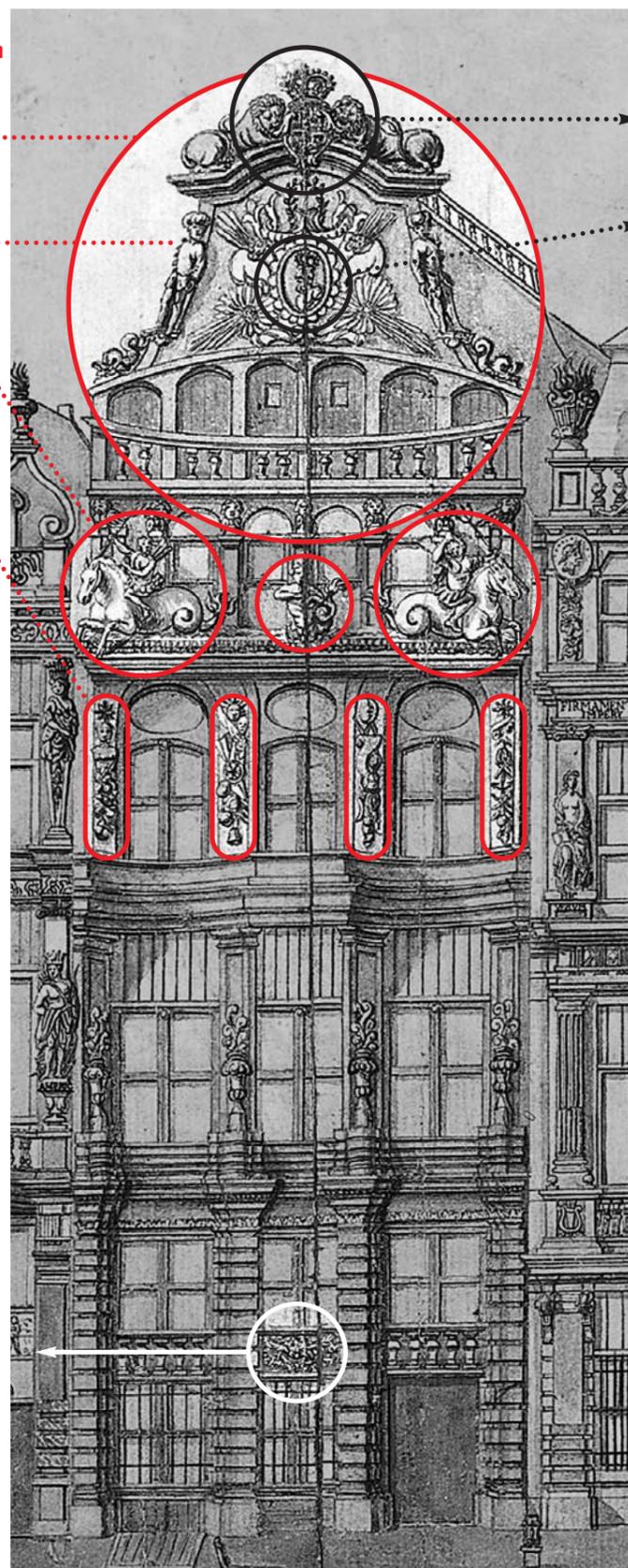
Mise en valeur  
de la corporation  
des bateliers

Fronton en  
forme de poupe  
de navire

Matelot

Chevaux marins  
et triton

Ancres,  
cordages, ...



Hommage au  
pouvoir central

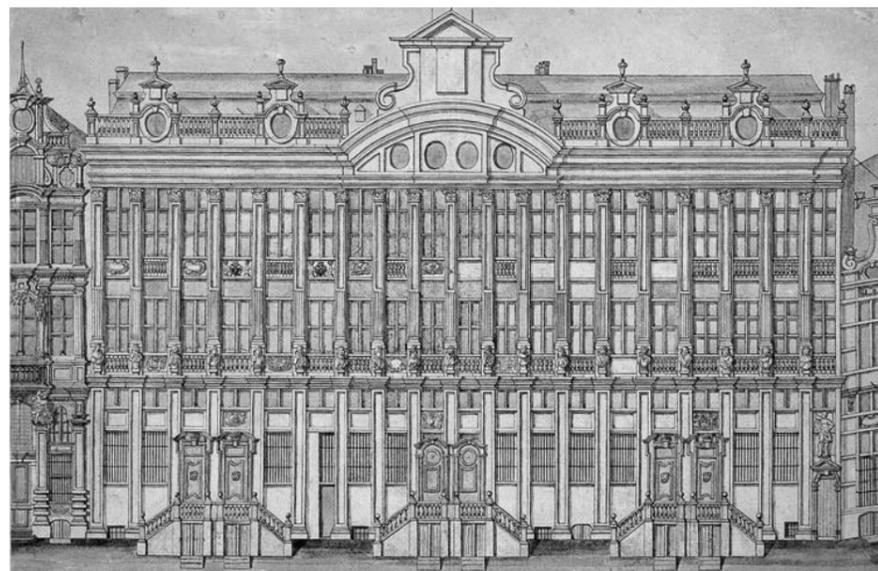
Ecusson royal  
tenu par  
deux lions

Médaille repré-  
sentant  
le souverain,  
Charles II  
d'Espagne

Nom donné  
à la maison

Bas-relief  
figurant  
un cornet

**4**  
**Maison des ducs de Brabant (1<sup>ère</sup> moitié du 18<sup>e</sup> siècle)**  
 Musée de la Ville de Bruxelles



siècle. D'autre part, tant les corporations que les propriétaires privés entendent continuer à marquer dans la pierre leur identité propre en conservant le libre choix de l'architecture de leurs maisons. Comme ceux-ci jouissent de titres de propriété incontestables et qu'ils prennent seuls en charge le coût de la reconstruction qui doit se faire sans tarder, ils arrivent à imposer leur conception individualiste, à l'exception de la bordure Est de la place (**figure 4**). En effet, dans la mesure où ce côté était déjà occupé depuis le 15<sup>e</sup> siècle par un ensemble de six maisons identiques, les propriétaires ne parviennent pas ici à s'opposer à la volonté du pouvoir central d'édifier un ensemble unifié donnant l'image d'un palais orné des bustes des ducs de Brabant. Sans compter que l'autorité communale s'est entre-temps assurée de pouvoir réduire leurs éventuelles velléités de contestation en décrétant en 1697 que tout plan de reconstruction des maisons bordant la Grand-Place devait être soumis à son approbation.

Les autres maisons particulières, libres de leur architecture, présentent d'intéressantes variations. La plupart conservent la structure traditionnellement en usage dans

les Pays-Bas méridionaux, à savoir celle d'un bâtiment étroit et haut sous fronton, mais quelques maisons d'esprit plus moderne laissent toutefois apparaître leur toit. La plupart présentent des bandes horizontales et verticales partageant le mur de façade en compartiments (souvenir des maisons en bois à colombage), à l'exception de la maison du Cygne conçue dans le goût classique qui deviendra la norme dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle. Presque toutes les maisons disposent d'une enseigne (sculptée, peinte ou métallique) rappelant leur nom. En outre, les maisons appartenant aux corporations déploient un décor symbolique important faisant référence à leurs activités ou à leur saint patron, voire témoignant, pour certaines, de leur fidélité au pouvoir en place (**figure 3**).

Malgré toutes ces différences, l'ensemble des maisons de la Grand-Place présente une réelle harmonie essentiellement due à l'utilisation d'éléments décoratifs de style baroque, qui réinterprète de façon exubérante des motifs principalement issus de l'Antiquité tels pilastres, colonnes, frontons, frises, balustres, putti, cariatides, ... dont la richesse est soulignée par de nombreuses dorures.

**5**  
**Marché matinal sur la Grand-Place (1957)**  
 Archives de la Ville de Bruxelles



**Du 18<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui**

A partir de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, en raison de l'émergence du goût néoclassique, certaines façades des maisons sont privées de leur pignon et recouvertes d'un enduit blanc. Du fait du coût de leur entretien, leur décor est simplifié. Par ailleurs, en 1793, suite à l'invasion de Bruxelles par les forces républicaines françaises, certains éléments décoratifs faisant référence au pouvoir princier ou aux corporations (désormais dissoutes) sont détruits. A partir des années 1820 et plus encore après la révolution belge de 1830, un intérêt nouveau se fait jour pour la conservation des bâtiments de la Grand-Place, témoins de la grandeur passée de Bruxelles et de la jeune Belgique. L'Hôtel de Ville fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration tout au long du siècle et voit ses façades dotées d'une multitude de statues de style néogothique. C'est également dans ce style que la Maison du Roi est entièrement reconstruite de 1873 à 1896 à l'initiative des autorités communales. Celles-ci encouragent par ailleurs, à partir des années 1850, la rénovation des maisons de la Grand-Place afin qu'elles retrouvent l'apparence qui était la leur lors de leur recons-

truction après 1695. Ce chantier d'envergure, soutenu tout particulièrement par le bourgmestre Charles Buls, ne s'achève qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, les bâtiments réhabilités continuant à être entretenus régulièrement depuis lors. A la fin des années 1950, la Grand-Place perd sa vocation de marché important (**figure 5**). En revanche, elle devient un pôle touristique majeur et reste aujourd'hui encore le point de rassemblement par excellence des Bruxellois.